



Formation professionnelle Transport

PASSERELLE MARCHANDISES

La formation passerelle vise à permettre aux conducteurs du secteur voyageur de se reconverter dans le domaine du transport de la marchandises. Elle offre des connaissances sur un métier différent, en abordant des règles spécifiques, et sensibilise aux particularités de la conduite dans ce secteur.

Code France compétences : RS5769
Certificateur : MINISTRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES
TERRITOIRES 23/12/2021-31/12/2026.
Date d'enregistrement 23-12-2021

OBJECTIFS

Passer la Formation passerelle marchandises vous permet de passer du transport de voyageurs au transport de marchandises, en obtenant la qualification de Conducteur du transport de marchandises pour 5ans, et ainsi de pouvoir utiliser un véhicule de transport de marchandises de façon professionnelle.

DURÉE

35 heures (5 jours)

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui souhaite diversifier ses compétences et exercer dans les deux secteurs routiers, afin de palier aux fluctuations du marché du travail dans l'un ou l'autre secteur.

PRÉ-REQUIS

Toute personne titulaire :
*d'un permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE, et D1, D1E, D ou DE en cours de validité,
*ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route,
*ou du certificat d'examen du permis de conduire attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories ou d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de voyageurs.
Être déjà titulaire d'une qualification de conducteur du transport routier de voyageurs.

Programme

1-Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- Connaître les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité de tous les autres usagers.
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile.
- Être capable de s'adapter aux situations dangereuses.

2-Application des réglementations

Connaître l'environnement social du transport routier et sa réglementation :

- Connaître la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique et la sanction en cas de non-utilisation, mauvaise utilisation ou falsification de cet outil ;
- Connaître l'environnement social du transport routier: droits et obligations des conducteurs en matière de qualification initiale et de formation continue, l'existence de conventions collectives et de statuts particuliers.
- Connaître la réglementation applicable au transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international, et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

... / ...



SUITE PARCOURS

Recyclage tous les 5 ans (FCO).
Perfectionnement à la conduite transport en commun

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Formation sur véhicule, en situation réelle
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Mémentos pédagogiques
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,

MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION

Suivi :
Feuilles de présence émargées par les stagiaires

Évaluation et validation :
Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.
Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance d'un Certificat de qualification conducteur permettant la délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC) par l'organisme mandaté par l'Etat (valable 5 ans)

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription sur devis et CGV en fonction du calendrier prévisionnel et de l'état de remplissage des sessions

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DDE HANDICAP

Notre centre de formation répond aux besoins d'accessibilité liés à la norme ERP.
La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.
Un référent handicap est à votre écoute pour sécuriser votre parcours de formation en collaboration avec les partenaires professionnels (Cap Emploi, AGEFIPH ...)

MODALITÉS DE L'ACTION

- INTER**
- INTRA** Cette formation peut être organisée sur mesure pour votre entreprise. Contactez-nous pour mettre en place les modalités avec notre conseillère et obtenir votre tarif dédié.

Référent pédagogique
Rodolphe DUCLÀ – Patrick BARRERE

ACCUEIL : 05 64 25 08 50

3-Santé, sécurité routière et sécurité environnementale - la prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance

- Prévention des risques physiques (hypovigilance...)
- Aptitude physique et mentale (hygiène de vie)
- Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence
- Principes élémentaires du secourisme
- Règles de circulation et signalisation routière
- Risques de la route et facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- Principes de gestion des situations conflictuelles
- Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et le trafic des clandestins

4-Service, logistique

- Savoir adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise ;
-
- Connaître l'environnement économique du transport routier de marchandises, l'organisation du marché ainsi que le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels.

Validation de la certification ou de l'habilitation

L'examen sanctionnant la FCO comporte une partie pratique d'évaluation de la conduite professionnelle, réalisée par un évaluateur qualifié.
Il comporte également une partie théorique d'évaluation des compétences, réalisée sur la base d'un questionnaire à choix multiples.

Possibilité de validation partielle : Non

100% de réussite sur 26 présentations sur le premier semestre 2024



ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS :
05.64.250.850
Corinne AMODRU / Nadine TISNÉS
commercial@bp-formations.com

Votre conseillère formation :
Johanna DARZEINS
Mobile : 06.59.87.22.55
E-MAIL : johanna@bp-formations.com

Proposition Tarifaire sur demande



Découvrez nos taux de réussite et de satisfaction stagiaires sur
<https://bearnpyreneesformation.com>

Béarn Pyrénées Formation – 73 Route de Bayonne – 64 140 BILLERE – Siret : 79904809500027